



Jean-Louis COSTES & Marie-Christine LAYDERNIER

Docteur en Droit

Diplômée de Droit des Affaires
Université Paris II – Assas

Notaires Associés

SOCIETE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

2 RUE PONTCOTTIER - B.P. 20166 - 38304 BOURGOIN-JALLIEU CEDEX

A proximité du parking "MEDICIS"

┌

┐

└

┘

DOCUMENTS A FOURNIR

POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE DONATION

Eléments à fournir pour tout type de donation

- Le document d'état civil rempli par chaque donateur et donataire ;
- Le livret de famille des donateurs,
- La copie des pièces d'identité du (ou des) donateur(s) et donataire(s)
- Le RIB de chaque donateur sur lequel il y a lieu d'apposer votre signature,
- La copie des actes de donations faites par le(s) donateur(s) au(x) donataire(s) (dons manuels et/ou acte authentique)

Eléments à fournir pour une donation d'un immeuble

- Le titre de propriété des biens donnés,
- Un avis de valeur du bien

Eléments à fournir pour une donation de titres de société

- La copie des statuts à jour,
- Une évaluation des titres par un expert-comptable,
- Le procès verbal de l'assemblée donnant agrément à la cession, s'il y a lieu,

Eléments à fournir pour une donation de valeurs mobilières

- Coordonnées de la banque et du gestionnaire du portefeuille,
- Le type de référence du compte ou contrat objet de la donation.

ETUDE OUVERTE LE SAMEDI, FERMEE LE LUNDI

Tel. 04 74 93 42 88 – Fax. 04 74 43 25 51 – E-mail. costes.laydernier@notaires.fr

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèques est accepté

Tout paiement égal ou supérieur à 3.000 € devra être effectué au moyen d'un virement.